



# IDÉES/

## Les 1500 postes d'enseignants en moins dans le public vont creuser les inégalités scolaires

Le gouvernement justifie la baisse annoncée pour la rentrée 2023 par la diminution du nombre de naissances, qui entraînera une diminution du nombre d'élèves.

**L**a crise liée au Covid-19 a privé des millions d'élèves d'une scolarité normale pendant des mois. Le ministère de l'Education nationale s'est félicité d'un retour «à la normale» suite aux évaluations nationales des élèves de CP, de CE1 et de 6<sup>e</sup> effectuées à la rentrée 2022. Les résultats n'en demeurent pas moins inquiétants, avec des scores moyens en baisse par rapport aux années précédentes. Désormais 27% des élèves sont en difficulté scolaire, contre 22% en 2021. C'est dans ce contexte que le ministère de l'Education annonce la suppression de 1000 postes d'enseignants dans les écoles maternelles et élémentaires (155 à Paris) et 500 postes dans les collèges et lycées (182 à Paris) pour la rentrée 2023. Ces derniers mois, le ministère de l'Education nationale n'a eu de cesse de communiquer sur la baisse du nombre d'élèves dans les écoles et collèges publics : baisse démographique, déménagements hors de grandes villes où la vie est devenue trop chère pour

les classes moyennes... Il serait donc «normal» de baisser les moyens dévolus à l'éducation, de «rendre des postes» ?

En 2018, selon les enquêtes Pisa de l'OCDE, la France se positionnait entre les 20<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup> rangs selon le type d'apprentissage et entre les 15<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> rangs en Europe. Cette enquête révèle aussi des inégalités sociales face aux apprentissages particulièrement criantes : un élève de milieu social défavorisé subit en moyenne quatre années de retard par rapport à un élève de milieu social favorisé. En 2022, dans les collèges classés en REP+ plus de la moitié des élèves rencontrait des difficultés importantes en mathématiques et en français. En outre, les élèves français sont, parmi ceux de l'OCDE, ceux qui rapportent le plus de problèmes de climat scolaire impactant leur scolarité, cause supplémentaire d'inégalités scolaires.

### L'école privée

Le ministère de l'Education nationale se félicite des moyens dé-

ployés dans les écoles en REP et REP+ avec le dédoublement des classes de CP et CE1, tout en rappelant à loisir que les résultats de cette réorganisation ne seront visibles qu'après quelques années. Néanmoins, ces dédoublements en élémentaire ont été mis en place au détriment de postes dans les écoles non classées en REP et dans les collèges et lycées (baisse du nombre de remplaçants disponibles, diminution de l'offre d'enseignement des langues vivantes et des options accessibles aux élèves). Quant aux résultats des évaluations nationales des élèves de CP et CE1 en début d'année 2022, ils montrent que les écarts entre élèves scolarisés en REP+ et ceux d'écoles publiques hors éducation prioritaire se sont creusés depuis 2019, en mathématiques et en français. C'est sans compter la place de l'école privée qui contribue à renforcer davantage les inégalités sociales dans la réussite scolaire, alors qu'elle bénéficie de subventions de l'Etat à hauteur d'environ 70% de son budget.





Environ 30 % des élèves y sont scolarisés, un grand nombre d'entre eux sélectionnés sur leurs performances scolaires.

Si la démographie des élèves diminue, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés dans les écoles, collèges et lycées augmente. Mais l'école inclusive, tant prônée par le ministère de l'Éducation nationale, reste une illusion : les moyens mobilisés sont insuffisants, les enseignants spécialisés et les AESH manquent cruellement (environ 300 postes non pourvus rien qu'à Paris), sans compter le manque de personnel socio-sanitaire (assistantes sociales, infirmières et médecins) pourtant essentiels au suivi des élèves. Privés de l'accompagnement dont ils ont besoin, les élèves en situation de handicap, comme les élèves les plus défavorisés, se retrouvent en grande difficulté, ce qui nourrit le décrochage scolaire voire la déscolarisation.

C'est dans ce contexte peu amène que le gouvernement annonce une nouvelle baisse du nombre de postes d'enseignants à la rentrée 2023, tout en peinant à recruter et alors que le nombre d'enseignants contractuels ne cesse d'augmenter. Sans enseignants supplémentaires, c'est le nombre d'élèves par classe, déjà parmi les plus élevés en Europe, qui augmentera – il atteint déjà 30 élèves par classe en moyenne dans les lycées, 26 au collège. Est-ce vraiment opportun, alors que bon nombre d'élèves restent fragiles, et que les familles s'inquiètent de la qualité du système éducatif et de l'avenir des enfants ? Les parents de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) Paris sont préoccupés par les inégalités sociales et scolaires, constatées en France, et par la souffrance psychique qui touche nombre d'élèves.

### Déployer des moyens

Le ministère de l'Éducation doit saisir l'opportunité de la baisse démographique pour déployer des moyens au profit de tous les élèves : 1) Mettre en place des effectifs réduits par classe, y compris en dehors de l'éducation prioritaire ; scolarisation des élèves de moins de 3 ans ; attribution de moyens fléchés aux écoles, collèges et lycées pour aider les élèves en difficulté scolaire (effectivité des réseaux d'aides à la scolarisation des élèves en difficulté (Rased) ; heures de soutien dédiées au-delà de l'aide personnalisée. 2) Renforcer la mixité sociale et scolaire dans tous les établissements : par la refonte de la sectorisation des écoles et collèges, par la baisse du financement public des écoles privées au profit des écoles publiques qui accueillent les élèves sans les sélectionner. 3) Recruter des enseignants et des personnels de soutien en nombre suffisant pour garantir le remplacement de chaque enseignant absent et l'accompagnement nécessaire à chaque élève. Investir dans l'école publique aujourd'hui est fondamental pour forger l'avenir de nos enfants et pour le bien de notre société. ◆

Par  
**SYLVAINÉ  
 BAEHREL**



DR

Présidente de la FCPE Paris

